RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 03761
Numéro SIREN : 344 772 538
Nom ou dénomination : abcDESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2019 sous le numéro de dépôt 53634

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
14 DEC. 2019
DEPOT N° 53634.

ABC DESIGN

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 478	7 478				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	274 715	195 520	79 195	4,89	98 949	5,70
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	765		765	0,05	765	0,04
TOTAL (I)	***282 959***	***202 999***	***79 960***	4,94	***99 714***	5,74
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	147 609	21 942	125 667	7,76	219 184	12,62
Avances & acomptes versés sur commandes	8 512		8 512	0,53	33 151	1,91
Clients et comptes rattachés	1 172 657	31 028	1 141 629	70,48	877 394	50,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 721		3 721	0,23	1 756	0,10
. Personnel	73		73	0,00		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	41 165		41 165	2,54	12 706	0,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 294		27 294	1,68	46 420	2,67
. Autres	773		773	0,05		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	180 479		180 479	11,14	436 581	25,13
Charges constatées d'avance	10 585		10 585	0,65	10 315	0,59
TOTAL (II)	***1 592 867***	***52 969***	***1 539 898***	95,06	***1 637 507***	94,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 875 826***	***255 968***	***1 619 858***	100,00	***1 737 221***	100,00

OB

ABC DESIGN

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	**45 000**	2,78	**45 000**	2,59
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 500	0,28	4 500	0,26
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	546 647	33,75	470 666	27,09
Résultat de l'exercice	***210 190***	12,98	***306 482***	17,64
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***806 337***	49,78	***826 647***	47,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	317	0,02	330	0,02
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	34 844	2,15	24 713	1,42
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	16 618	1,03	172 226	9,91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 878	27,09	503 364	28,98
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	30 125	1,86	27 864	1,60
. Organismes sociaux	51 655	3,19	53 326	3,07
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	60 379	3,73	85 062	4,90
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	33 918	2,09	9 014	0,52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	146 787	9,06	34 674	2,00
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***813 521***	50,22	***910 573***	52,42
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 619 858***	100,00	***1 737 221***	100,00

ABC DESIGN

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	3 924 329		3 924 329	99,87	3 719 710	100,45	204 619	5,50
Production vendue biens								
Production vendue services	5 200		5 200	0,13	-16 732	-0,44	21 932	131,08
Chiffres d'Affaires Nets	**3 929 529**		**3 929 529**	100,00	**3 702 977**	100,00	**226 552**	6,12
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			501	0,01	11 846	0,32	-11 345	-95,76
Autres produits			124	0,00	122	0,00	2	1,64
Total des produits d'exploitation (I)			***3 930 153***	100,02	***3 714 945***	100,32	***215 208***	5,79
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 300 616	58,55	2 377 122	64,19	-76 506	-3,21
Variation de stock (marchandises)			83 695	2,13	-170 800	-4,60	254 495	149,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			659 546	16,78	609 541	16,46	50 005	8,20
Impôts, taxes et versements assimilés			51 317	1,31	41 116	1,11	10 201	24,81
Salaires et traitements			298 119	7,59	239 270	6,46	58 849	24,60
Charges sociales			179 702	4,57	152 230	4,11	27 472	18,05
Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 725	0,60	19 937	0,54	3 788	19,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 822	0,25	13 039	0,35	-3 217	-24,66
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1 660	0,04	-103	0,00	1 763	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***3 608 202***	91,82	***3 281 351***	88,61	***326 851***	9,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**321 952**	8,19	**433 594**	11,71	**-111 642**	-25,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			9	0,00			9	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***9***	0,00			***9***	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**9**	0,00			**9**	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**321 961**	8,19	**433 594**	11,71	**-111 633**	-25,74

ABC DESIGN

Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			18 708	0,51	-18 708	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			***18 708***	0,51	***-18 708***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 985	0,61	617	0,02	23 368	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***23 985***	0,61	***617***	0,02	***23 368***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-23 985**	-0,60	**18 091**	0,49	**-42 076**	-232,57
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	87 786	2,23	145 203	3,92	-57 417	-39,53
Total des Produits (I+III+V+VII)	***3 930 162***	100,02	***3 733 653***	100,83	***196 509***	5,26
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***3 719 973***	94,67	***3 427 171***	92,55	***292 802***	8,54
RÉSULTAT NET	**210 190** *Bénéfice*	5,35	**306 482** *Bénéfice*	8,28	**-96 292**	-31,41
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 1 619 858,34 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 210 189,65 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

GR

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

OB

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui s'est achevé fin mai 2018. Le contrôle s'est achevé par un redressement d'impôt sur les sociétés de 17 537€ et des intérêts et majorations de 8 375€.

OB

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 478		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	202 564		
Matériel de transport	29 342		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	38 838		3 971
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**270 744**		**3 971**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	765		
TOTAL	**765**		
TOTAL GENERAL	**278 988**		**3 971**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 478	7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			202 564	202 564
Matériel de transport			29 342	29 342
Matériel de bureau, informatique, mobilier			42 810	42 810
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**274 715**	**274 715**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			765	765
TOTAL			**765**	**765**
TOTAL GENERAL			**282 959**	**282 959**

OR

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 478			7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	112 075	20 404		132 480
Matériel de transport	26 386	790		27 176
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 334	2 531		35 865
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**171 795**	**23 725**		**195 520**
TOTAL GENERAL	**179 273**	**23 725**		**202 999**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	20 404				
Matériel de transport	790				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 531				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**23 725**				
TOTAL GENERAL	**23 725**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

OR

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 12 120 31 028	 9 822		 21 942 31 028
TOTAL Dépréciations	**43 147**	**9 822**		**52 969**
TOTAL GENERAL	**43 147**	**9 822**		**52 969**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		9 822		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

OB

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	765		765
Clients douteux ou litigieux	36 701	36 701	
Autres créances clients	1 135 956	1 135 956	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	73	73	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	41 165	41 165	
- T.V.A	27 294	27 294	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	557	557	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 936	3 936	
Charges constatées d'avance	10 585	10 585	
TOTAL GENERAL	**1 257 032**	**1 256 267**	**765**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	317	317		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	438 878	438 878		
Personnel et comptes rattachés	30 125	30 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 655	51 655		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	60 379	60 379		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	33 918	33 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	34 844	34 844		
Autres dettes	146 787	146 787		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**796 904**	**796 904**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

OR

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	557
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**557**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	317
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 763
Dettes fiscales et sociales	63 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**128 788**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	10 585	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**10 585**	

OB

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	90,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	90,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 924 329
Ventes de produits finis	
Prestations de services	5 200
TOTAL	**3 929 529**

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 929 529
Etranger	
TOTAL	**3 929 529**

ob

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	7 026
TOTAL	**7 026**

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	3	
TOTAL	**3**	

Commentaires :

OR

ABC DESIGN

S.A.R.L.

4, place du Pas de Saint-Cloud
92210 Saint-Cloud

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

Olivier BERNARD
Commissaire aux Comptes

7, Rue Thiers

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

ABC DESIGN

Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 €uros

siège social : 4, place du Pas de Saint-Cloud – 92210 Saint-Cloud

RCS NANTERRE 344 772 538

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC DESIGN** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du premier avril 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des notes sur le bilan précisées dans l'annexe comptable. Je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 11 septembre 2019

Olivier BERNARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

ABC DESIGN
Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud
92210 SAINT-CLOUD
RCS NANTERRE 344 772 538

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 210 189,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	210 189,65 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	546 647,47 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	756 837,12 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 756 837,12 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2016 :

178 000 euros, soit 356 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 178 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2017 :

200 000 euros, soit 400 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2018 :

230 500 euros, soit 461 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 230 500 euros

Certifié conforme

La Gérance

ABC DESIGN
Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 euros
Siège social : 4, Place du Pas de Saint-Cloud
92210 SAINT-CLOUD
RCS NANTERRE 344 772 538

Greffe du Tribunal de commerce
de NANTERRE
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Le 23 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 mars 2019,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- la proposition d'affectation du résultat et l'affectation du résultat votée par l'associé unique.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire d'un montant de 45,73 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Gérant

JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ